

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT DANS LA VIE ASSOCIATIVE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

ANNEXE 2 – GUIDE METHODOLOGIQUE DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Structure

Votre rapport devra comprendre une brève description de l'organisme d'accueil.

Vous présenterez les projets portés par la structure auxquels vous avez pris part, et en particulier les activités que vous avez pu conduire dans le cadre de votre engagement (interlocuteurs, méthode mise en œuvre, responsabilité personnelle, etc.).

Vous aurez enfin une analyse sur ces activités et vos actions: compétences acquises, apprentissages, réalisation ou non des objectifs fixés, et éventuellement les correctifs à apporter ou pistes de réflexion pour l'avenir à engager.

Ce travail doit vous permettre de mettre en avant les compétences nouvelles que vous avez développées et valorisables dans le cadre de votre diplôme.

Conseil

Il n'est pas utile de présenter exhaustivement l'ensemble de vos expériences. Il est attendu de vous un travail de sélection afin d'isoler celles plus significatives au regard du référentiel de votre diplôme.

Gardez en mémoire que la Commission des Formations et de la Vie Etudiante ne connaît ni votre structure d'engagement, ni votre expérience. Le rapport que vous lui présentez doit donc à lui seul lui permettre de comprendre les tenants et les aboutissants de votre projet ainsi que les nouvelles connaissances que vous en tirez.

Forme

Votre rapport doit comprendre 4 à 10 pages, hors annexes, dactylographiées.

Il comportera une page de garde, précisant vos nom, prénom, semestre d'étude et année scolaire.

Si vous choisissez d'inclure des annexes, il est recommandé que celles-ci fassent l'objet d'une analyse critique au sein du rapport.